

avec la RFTS, et une autre initiative du même genre est prévue avec l'Union soviétique pour cet automne.

Commerce et investissement

- En janvier 1990, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (AECEC) a organisé à Montréal, à Toronto et à Calgary, une série d'ateliers sur les coentreprises et les investissements en Pologne. Le ministère a également produit une brochure sur les possibilités d'affaires en Pologne.
- Afin d'explorer les possibilités en matière de coentreprises et d'autres mécanismes de coopération, des chefs d'entreprises canadiennes ont accompagné le Premier ministre lors de sa visite en URSS en novembre 1989 et le Vice-premier ministre lors de sa visite en Pologne au mois d'avril dernier, et ils ont assisté, à Bonn, à la conférence de la CSCE aux mois de mars et d'avril.
- Le Canada a signé ou est en train de négocier des accords avec des pays de l'Est sur la double imposition et sur la protection des investissements à l'étranger, afin d'encourager d'autres investissements canadiens.

- Le tarif de préférence générale a été étendu à la Pologne, à la Hongrie et à la Roumanie pour donner à ces pays un meilleur accès au marché canadien.

- Le Canada a été l'un des premiers pays en faveur d'accorder à l'URSS le statut d'observateur à l'Accord sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). (Ce statut lui a été accordé le 16 mai 1990).
- La Société pour l'expansion des exportations (SEE) vient de renouveler à l'URSS une marge de crédit de 500 millions \$.

Le Canada va continuer de chercher, en collaboration avec les autres pays occidentaux ou dans le cadre de ses relations bilatérales, des moyens de rendre son aide plus efficace.